

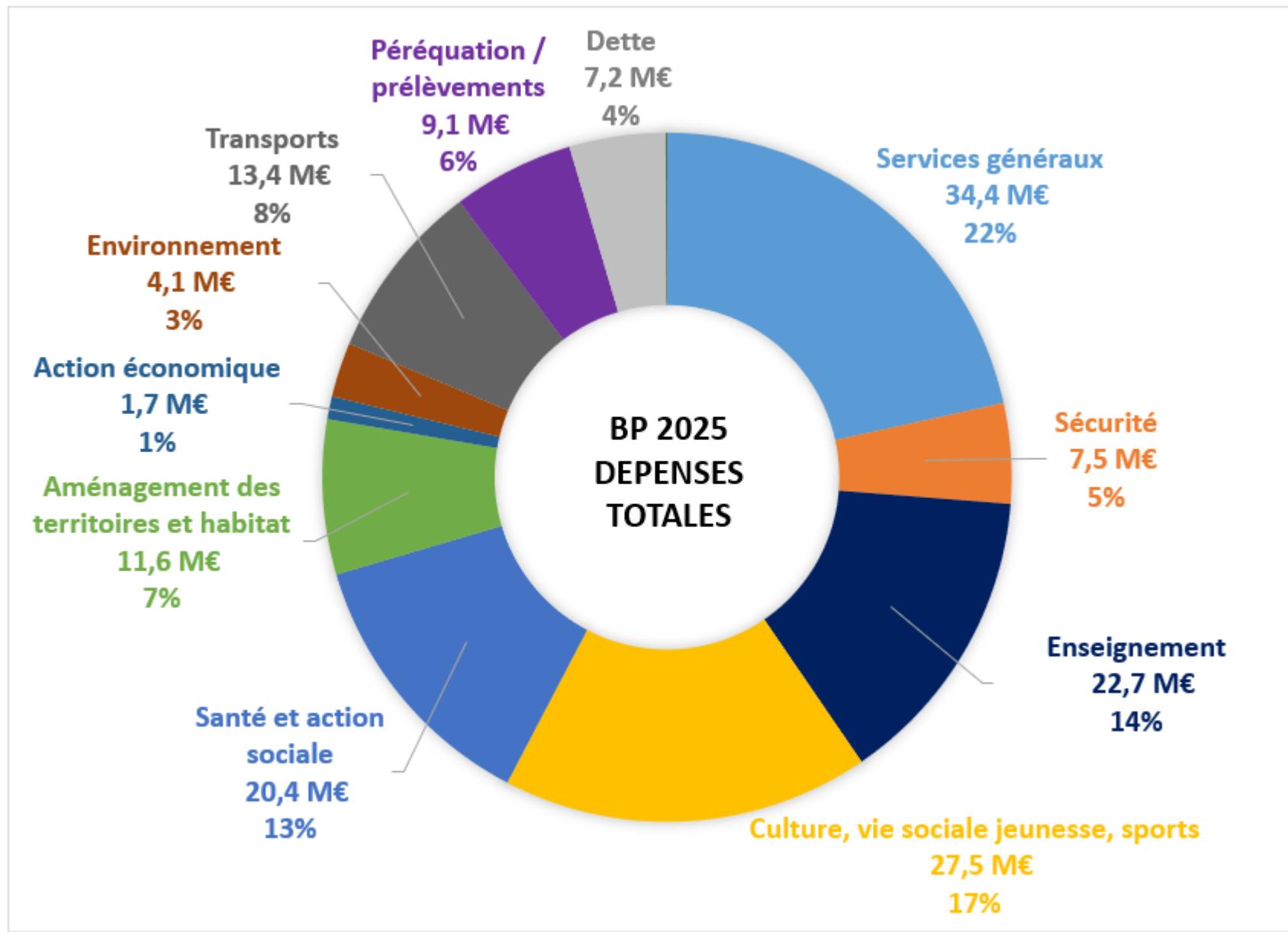


# BUDGET PRIMITIF 2025

## LES CHIFFRES CLÉS

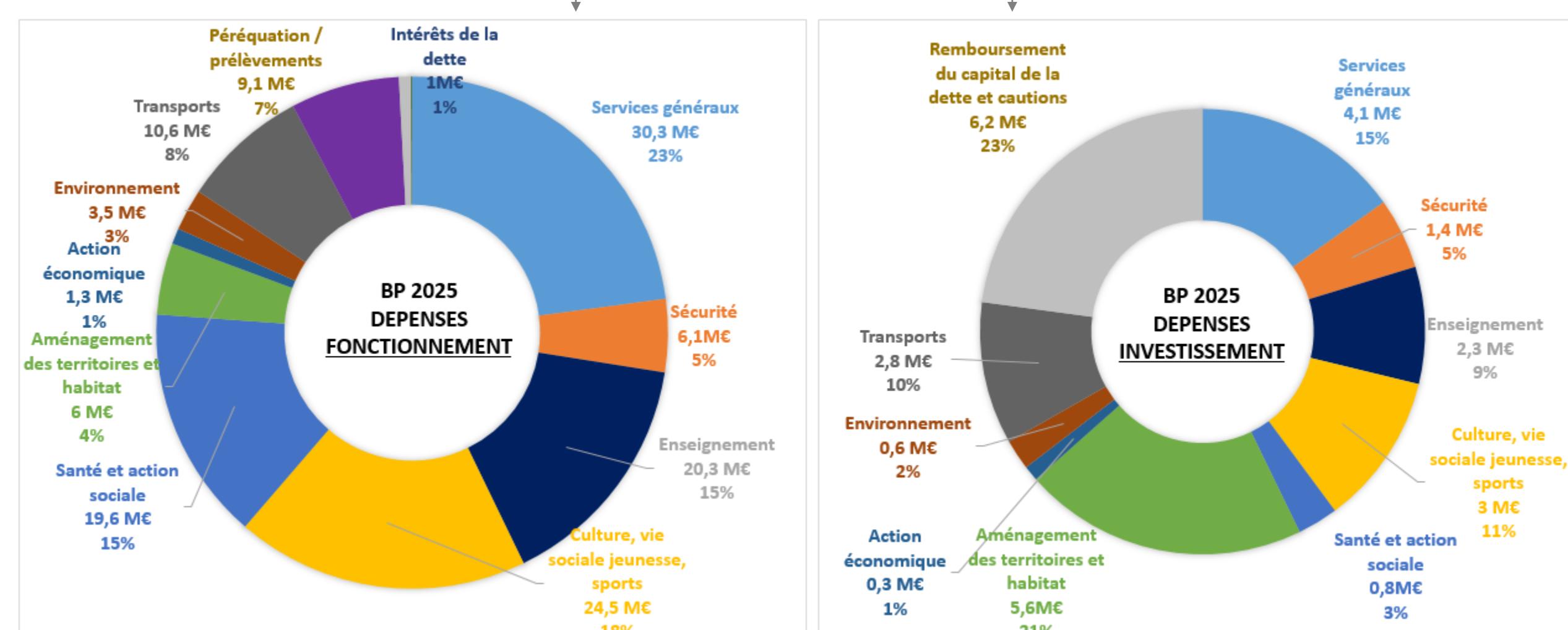
### I. DÉPENSES

Les dépenses réelles de la Ville s'élèvent à **159,7 M€\*** et se répartissent ainsi :



Fonctionnement = 132,6 M€\*

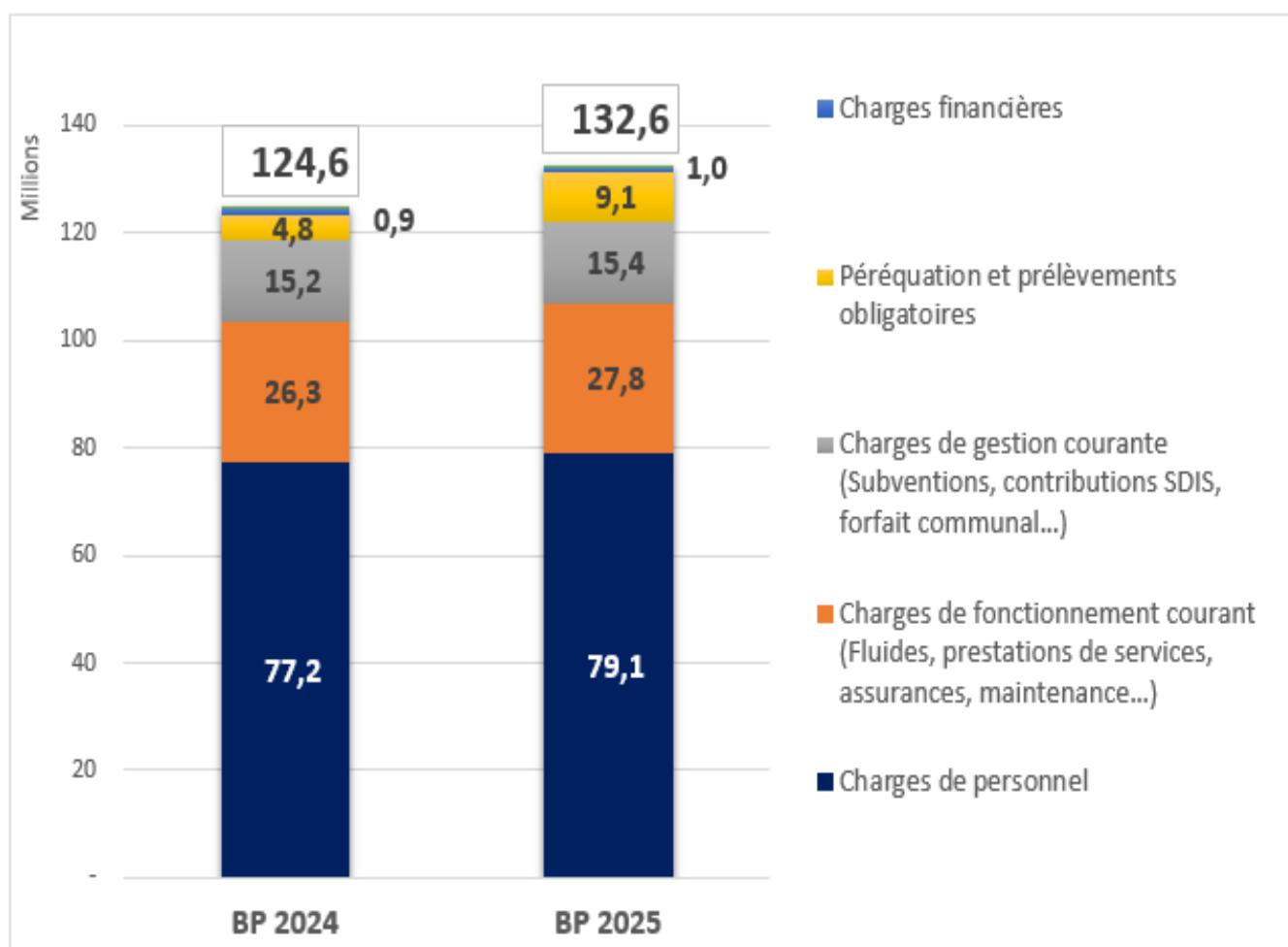
Investissement = 27,1 M€



\* Hors amortissements

## II. DÉTAIL DES DÉPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors amortissements) s'élèvent à 132,6 M€ et se répartissent ainsi par nature de dépenses :

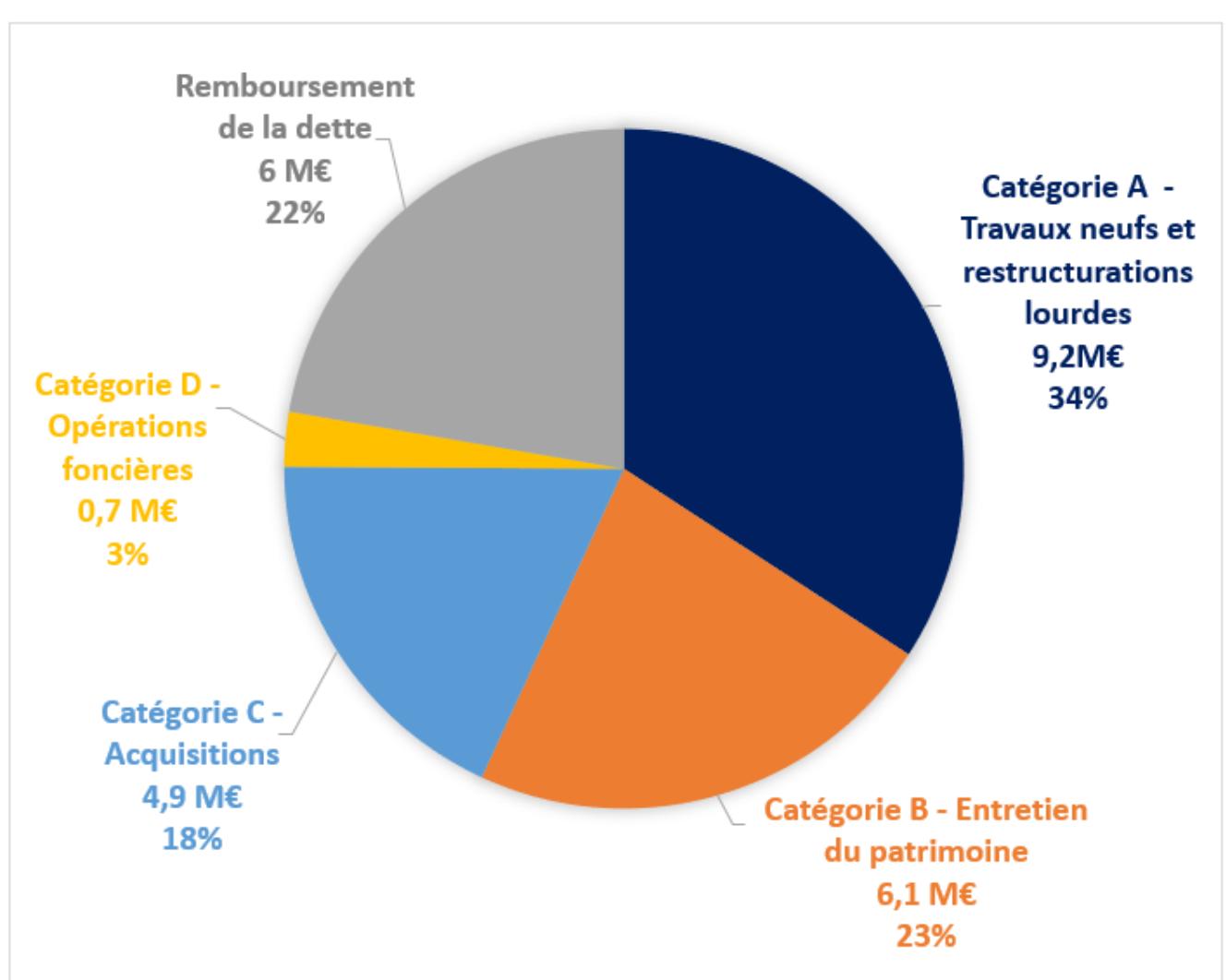


La Ville subit en 2025 :  
9,1 M€ de mécanismes de **péréquation**,  
dont + 2,6 M€ liés au **nouveau prélèvement « fonds de réserve »** du Projet de Loi de Finances (PLF) 2025

+ 1,2 M€ d'impact dans ses **charges de personnel** avec  
une **contribution au déficit de la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux (CNRACL)**

Malgré l'inflation persistante sur certains marchés (assurances, restauration, nettoyage...), la Ville parvient à contenir ses charges de gestion courante.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 27,1 M€ et se répartissent ainsi par catégorie de dépenses :



► Les nouveaux prélèvements envisagés au PLF 2025 ont pour conséquence de réduire la capacité d'autofinancement de la Ville au strict financement des amortissements. La Ville est de ce fait contrainte de limiter son budget d'investissement à 27,1 M€ permettant ainsi de terminer les travaux en cours et proches d'être livrés, dans l'attente de connaître fin décembre les moyens financiers disponibles après la fin des discussions parlementaires.

► Par ailleurs, la Ville poursuit sa **politique proactive de recherche de subventions** (2,4 M€) et finance également ses investissements grâce au fonds de compensation de la TVA (3,5 M€). Un volume d'emprunt théorique dit « d'équilibre » (13,9 M€) permet d'équilibrer le budget et sera revu au moment du Budget Supplémentaire 2025 (en juin), en intégrant la reprise du résultat 2024.

### III. ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2025

FONCTIONNEMENT

#### RECETTES

**139,6 M€**

Impôts et taxes 86,6 M€
DGF 9 M€
Produits des services 25,3 M€
Autres recettes 18,7 M€ subventions, redevances DSP, loyers...

#### DÉPENSES

**139,6 M€**

Politiques municipales 120,4 M€
Prélèvements et péréquation 9,1 M€
Dép. non récurrentes 2,1 M€
Intérêts dette 1 M€
Amortissement 7 M€

INVESTISSEMENT

**27,1 M€\***

Amortissement 7 M€
Autres recettes 2,7 M€
FCTVA 3,5 M€
Emprunt d'équilibre 13,9 M€

**27,1 M€\***

Dépenses d'investissement, acquisitions et diverses dépenses 21,1 M€
Remboursement dette 6 M€

\*hors opérations équilibrées

- En raison des prélèvements de l'Etat, la Ville n'est plus en capacité de dégager suffisamment de marges de manœuvre en fonctionnement pour financer ses investissements, au-delà de l'autofinancement obligatoire (amortissements). Pour la première fois, aucun virement complémentaire de la section de fonctionnement vers la section d'investissement n'est prévu au budget 2025.

En conclusion, voici la répartition des recettes et des dépenses de la Ville :

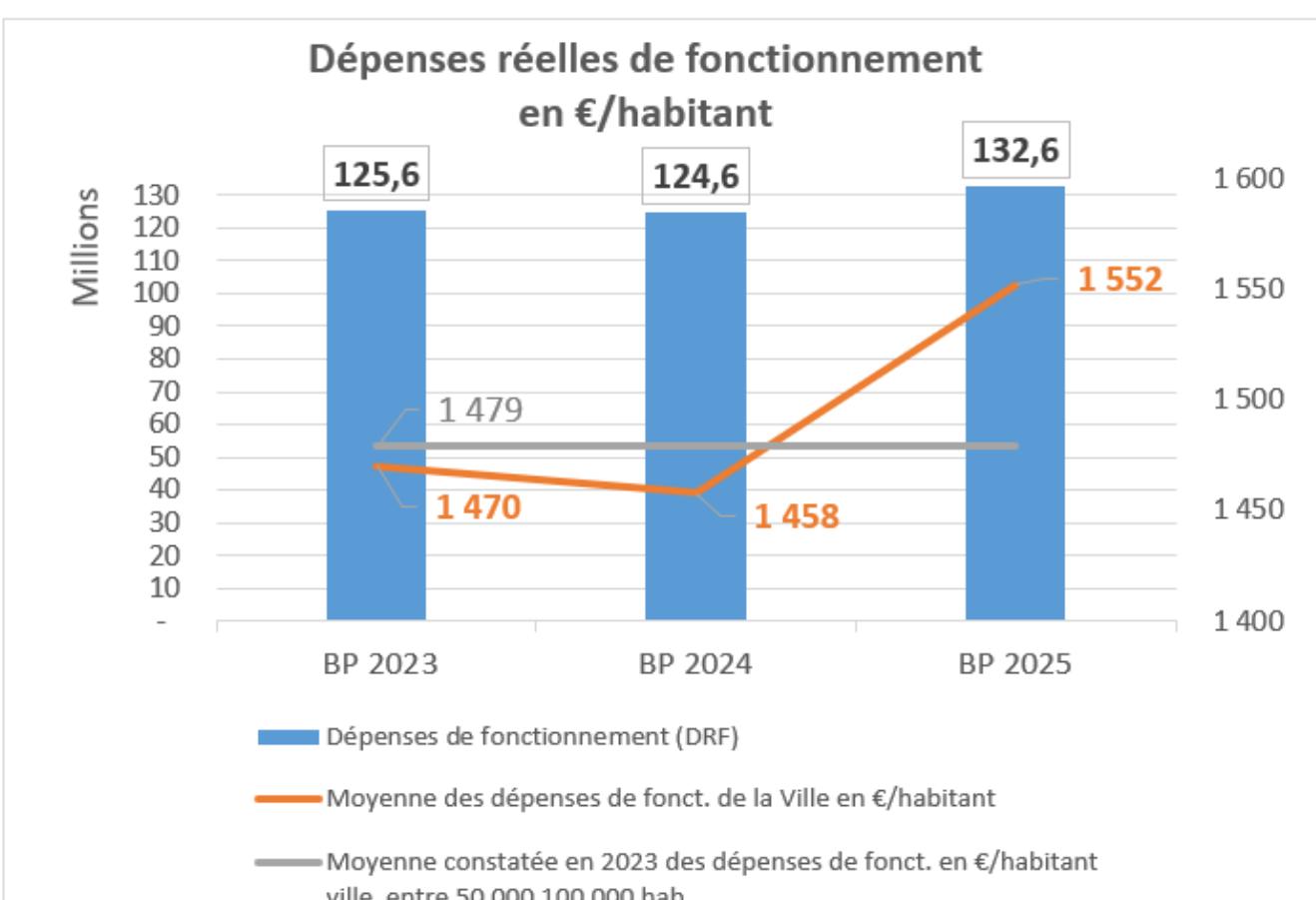
#### Pour 100 € reçus

Impôts locaux	40 €
Produits des services	28 €
Autres impôts et taxes	13 €
Emprunts	9 €
Dotations de l'Etat	6 €
Autres	4 €

#### Pour 100 € dépensés

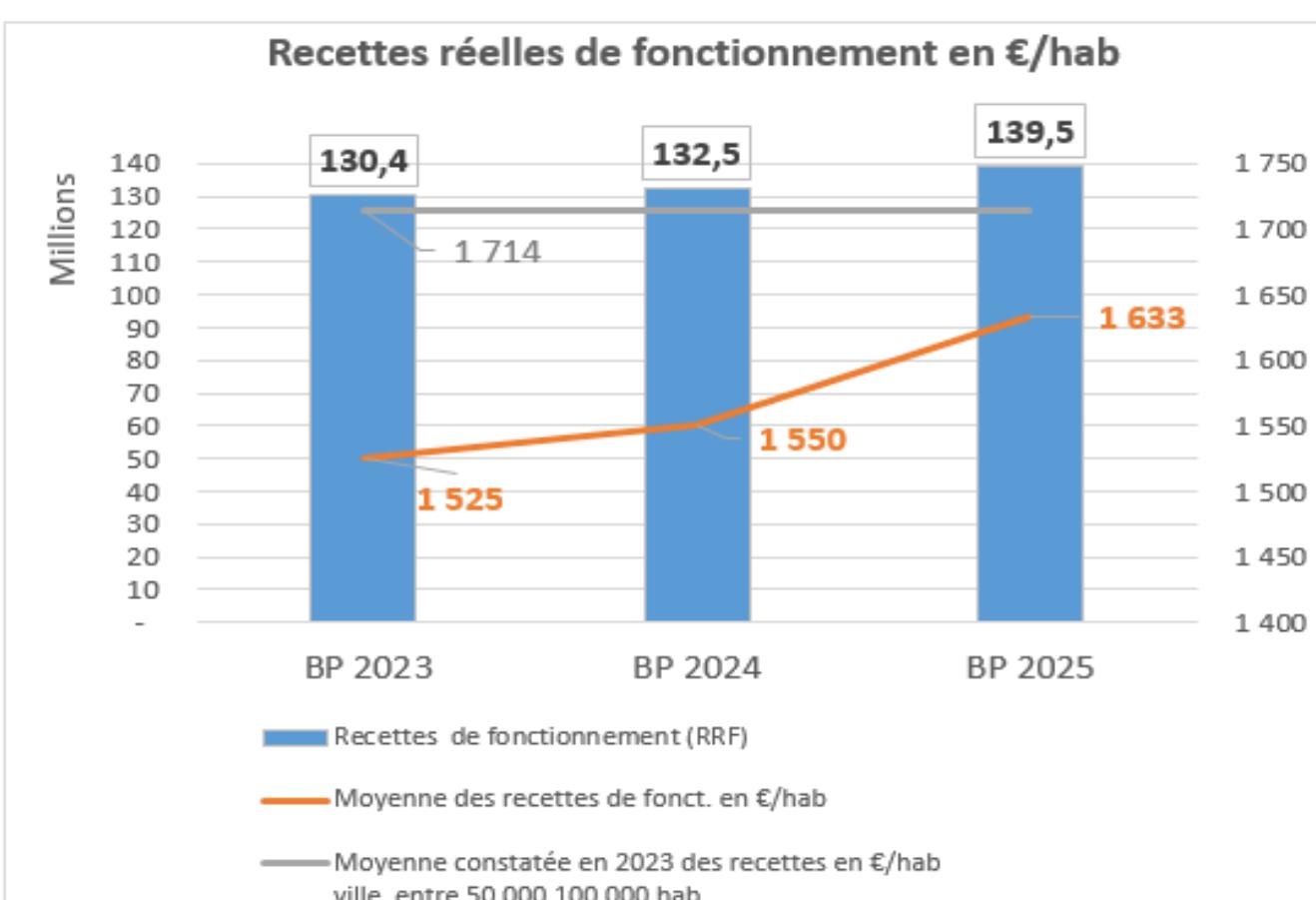
Personnel	50 €
Dépenses courantes	33 €
Investissements	13 €
Annuité de la dette	4 €

## IV. COMPARATIF AVEC LES VILLES ENTRE 50 000 ET 100 000 HABITANTS



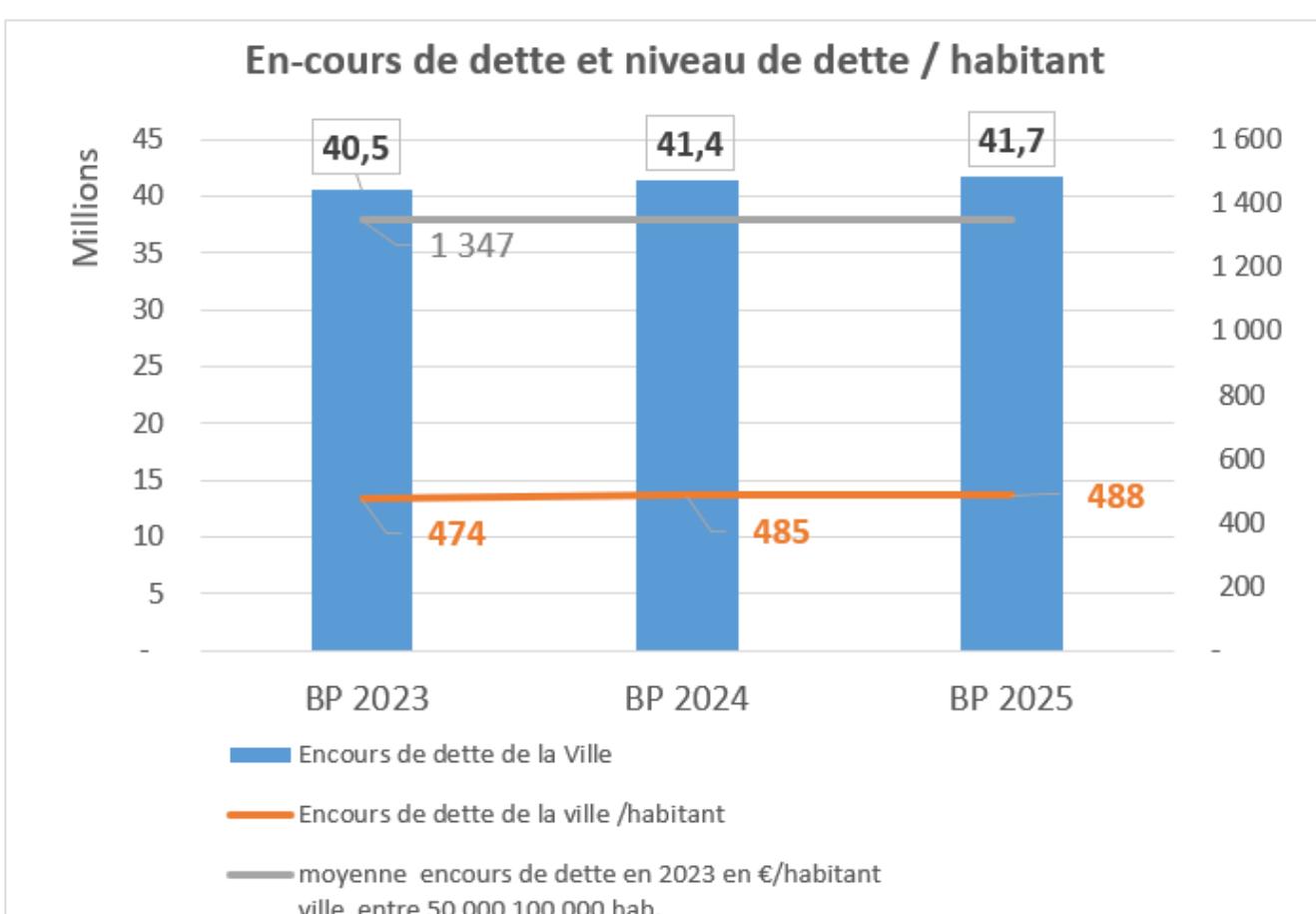
Alors que la Ville montrait historiquement une moyenne de dépenses de fonctionnement par habitant inférieure à la moyenne constatée au sein des villes de même taille, **le volume de dépenses augmente en 2025 sous l'effet des nouvelles contraintes imposées par l'Etat** : la hausse brutale de la péréquation (+ 4,3 M€ par rapport à 2024) et la contribution au déficit de la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux (CNRACL).

En retranchant ces nouvelles dépenses, ainsi que les dépenses non récurrentes, la moyenne budgétée pour 2025, soit 1 463 €, resterait sous le seuil de 2023.



Le montant de recettes de fonctionnement par habitant reste en deçà de la moyenne constatée en 2023 pour les villes de même taille.

**En effet, la Ville poursuit sa politique de modération fiscale : pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive, le taux de la taxe foncière ne sera pas augmenté.**



Malgré toutes ces contraintes, la Ville parvient à stabiliser son en-cours de dette à un niveau très raisonnable, autour de 41 M€.

**Ainsi, la dette par habitant est presque 3 fois moins élevée que la moyenne des autres villes de même taille.**